

anarchisme et non-violence - n° 9

**boycottage
et
sabotage**



**échec
de
la
non-violence
en
Afrique
du Sud**

juliet 67



**textes
de
albert luthuli
nelson mandela**



**articles
de
lucien grelaud
anita bernard**



**présenté
par
andré bernard**

Dans le numéro 6 de notre revue, traitant plus précisément de la violence et de la non-violence chez les anarchistes au travers de leurs écrits et de leurs actes, il nous a paru, à tort ou à raison, qu'une sorte de progression chronologique se faisait vers une prise de conscience du phénomène de non-violence, et que, comme à partir de 1890 les anarchistes entrèrent dans les syndicats, actuellement, une tendance s'esquisse vers l'utilisation de la non-violence comme moyen. Nous ne nions en aucune façon la persistance de mouvements anarchistes violents et ne prétendons pas qu'ils sont périmés. Si maintenant nous nous tournons vers une réalité précise, l'Afrique du Sud, et si nous analysons rapidement son évolution depuis un peu moins d'un siècle, nous sommes amenés à déclarer avec tout le monde : « L'Afrique du Sud est l'exemple précis de l'échec flagrant des techniques non violentes. »

Si nous partons de la première expérience non violente de Gandhi, prolongée par l'African National Congress avec un caractère différent, plus modéré, qui se termine avec l'emploi du sabotage restreint puis la préparation à la guérilla, nous dirons que la réalité de ce processus historique contredit notre conclusion quant au mouvement anarchiste. Dans quelle mesure cependant pouvons-nous tracer ce parallélisme ? Qu'en est-il exactement ? Il n'est sans doute pas possible de répondre totalement. Cependant nous tentons aujourd'hui une approche en ouvrant ce dossier et nous esquissons quelques réflexions vers ce qui serait notre solution.

Quelques textes d'Albert Luthuli et de Nelson Mandela, une double étude sur le boycottage et le sabotage, une analyse un peu plus précise d'une expérience de boycottage, d'autre part un document sur l'échec de la non-violence en Afrique du Sud sont les éléments qui composent ce numéro. Nous voudrions que ce travail préliminaire devienne le début d'une réflexion plus étendue et plus profonde avec la collaboration de nos lecteurs. L'expérience sud-africaine doit servir de leçon pour toute action future en France ou ailleurs. Toute conclusion, si peu formulée soit-elle, implique un engagement dans un sens ou un autre. On pourra nous dire qu'un problème plus important devrait nous occuper, le Vietnam, mais nous verrons que toute conclusion sur le boycottage à propos de l'Afrique du Sud ouvre des possibilités d'application au problème vietnamien.

Quelques dates

La non-violence de Gandhi

1893 Gandhi a 24 ans, il part pour l'Afrique du Sud.

1896 Fondation de la communauté de Phœnix d'où il se prépare à l'action future.

1898 Naissance de Luthull, 30 ans de différence d'âge avec Gandhi.

1906-1913 Premier satyagraha indien dirigé par Gandhi pour lutter contre la restriction des droits et des libertés des colons indiens (plusieurs milliers de combattants).

La non-violence modérée dans la légalité

1912 Création du Congrès national indigène de l'Afrique du Sud qui décide d'utiliser les voies légales en faveur du peuple africain opprimé, il réclame la disparition de la barrière de couleur au parlement, à l'école, dans l'industrie et dans l'administration. En 1925, le C.N.I.A.S. prend le nom d'A.N.C.: African National Congress. Pendant trente-sept ans l'A.N.C. s'en tient strictement à une lutte dans le respect de la constitution.

1918 Naissance de Nelson Mandela, 20 ans de différence d'âge avec Luthull.

La non-violence par l'action directe

1949 Les membres de l'A.N.C. se rencontrent pour élaborer un programme d'action qui représente un changement fondamental des méthodes de l'A.N.C. Tout en restant pacifiques, ils choisissent l'illégalité.

1952 La Campagne de défil.

1960 Fusillade de Sharpeville : l'A.N.C., hors la loi, entre dans la clandestinité.

Le sabotage

1962 Procès de Mandela.

ALBERT LUTHULI

extraits

de

« liberté pour mon peuple »

éditions

Buchet-Chastel

13,85 F

programme d'action

« En 1949, alors que Moroka venait d'être élu à la présidence générale du Congrès, les membres du mouvement se rencontrèrent pour élaborer un programme d'action. Ce programme d'action est la pierre angulaire de toute l'histoire du Congrès. Il représente un changement fondamental de politique et de méthode. Sous-jacent était notre refus de nous satisfaire pour l'éternité des reliefs tombés de la table des Blancs, et ceci de façon intransigeante et définitive.

« Le défi lancé portait sur l'essentiel. Des améliorations ou d'insignifiants réajustements ne nous contentaient plus. Aucun doute ne demeurait dans notre esprit que faute du droit de vote, nous étions réduits à l'impuissance. Sans le droit de vote, en effet, il n'y a pas pour nous de moyen d'accomplir notre destin sur notre terre natale, ni même de possibilité d'être entendus. Sans le droit de vote, notre avenir serait, comme a été notre passé, ce que décréterait une minorité de Blancs. » (...)

« Le programme d'action adopté en 1949 s'appuya sur des méthodes nouvelles. Nous en avions fini avec les représentations. Des démonstrations à l'échelle du pays tout entier, grèves et désobéissance civique, allaient remplacer les mots. Influencés par l'action combinée de la communauté indienne après le vote du *Ghetto Act*, nous résolûmes, d'un commun accord, de nous concentrer principalement sur la désobéissance en n'usant que de la non-violence. Cette désobéissance n'était pas dirigée contre la loi en elle-même, mais contre toutes ces lois particulières de discrimination, de la loi de l'Union aux autres, et qui n'étaient pas inspirées par la morale.

« Le 26 juin 1950 eut lieu une démonstration majeure, dont le but immédiat était de protester contre le *Group Areas Bill* et contre la suppression du *Communism Bill*, et qui prit la forme en manière de protestation, d'un jour passé sans sortir de chez soi. A Johannesburg, à Port Elizabeth et à Durban, le succès en fut éclatant. Dans l'esprit des organisateurs — Africains, Indiens et gens de couleur y participèrent — ceux qui restaient chez eux sans sortir pendant vingt-quatre heures pourraient à cette occasion prendre le deuil de ceux qui, des Africains principalement, avaient versé leur sang en combattant pour la libération. Pendant bien des années, les manifestants avaient régulièrement donné leur vie, exécutés par la police. Ce fut rarement assez sensationnel pour attirer l'attention, c'est tout simplement un trait de l'existence africaine. Il était grand temps que nous pleurions nos morts — ils se montaient à des milliers.

« En mai 1951, eut lieu une grève efficace de protestation des gens de couleur, soutenus par les Africains et les Indiens, à Port Elizabeth et au sud-ouest du Cap. Elle était dirigée contre l'intention manifestée par les nationalistes de rayer les gens de couleur des listes électorales.

« Ce furent les premiers pas, le premier résultat de notre programme d'action.

« En juillet 1951, l'Exécutif national du Congrès se réunit, et un conseil d'organisation fut nommé pour régler la coopération entre les différents groupes de non-Blancs, ce qui était un véritable saut en avant.

« La signification de ce conseil d'organisation ne doit pas échapper. Le fait même qu'il pût être formé et fonctionner était un signe évident qu'à l'exception des représentants de la race blanche toute l'Afrique du Sud commençait à penser et à agir à travers la barrière que les différences de races avaient dressée. Le désir de secouer l'apartheid pouvait maintenant enfin se traduire par des manifestations extérieures. L'action combinée de la Campagne de défi nous rapprocha d'un pas d'une Afrique du Sud où la question de race ne serait plus que d'une importance secondaire. » (...)

« A la fin de l'année 1951, une conférence nationale de l'A.N.C. devait siéger à Bloemfontein. Alors que j'étais prêt à partir, l'état-major du Natal m'envoya les documents se rapportant à cette conférence. A mon grand étonnement, j'y trouvai des suggestions et des résolutions au sujet d'une campagne de défi civique. L'Exécutif national ainsi que quelques provinces avaient déjà envisagé ces mesures, mais c'était la première fois que le Natal y faisait allusion !

« Il était trop tard pour songer à convoquer mon propre Exécutif, aussi fût-ce en voiture, en nous rendant à Bloemfontein, que nous pûmes en discuter à loisir. Nous décidâmes de donner notre adhésion de principe à la Campagne de défi. Nous aurions à intervenir pour demander l'ajournement de la date proposée, fixée au 6 avril 1952, car c'était un sujet qui n'était pas tellement familier au Natal à qui nous ne pouvions confier une action aussi capitale, alors que nous étions encore dans l'ignorance de l'ensemble du problème. Et nous ne pouvions pas davantage faire que le Natal soit prêt à temps. » (...)

« En dehors de la salle de la conférence, quelques membres venus de diverses régions me confièrent qu'ils redoutaient que cette campagne ne souffre d'une préparation trop hâtive. C'était un cercle vicieux : d'une part, nous avions sans cesse besoin d'agir, et d'agir sur-le-champ ; d'autre part, une action insuffisamment élaborée pouvait se révéler pire que pas d'action du tout. Le mouvement congressiste ne pouvait compter sur une éventuelle démonstration spontanée ; trop souvent, ce genre de manifestation, qui éclate quand la patience vous échappe, engendre la violence. Les gens devaient être renseignés clairement et avec soin : de plus, il convenait de leur donner l'occasion de prouver leur bonne volonté et de témoigner de leur empressement à participer à un mouvement.

« Le Congrès aurait été un organisme qui eût placé sa confiance dans le carnage et dans la violence, les choses auraient été plus simples. Ce que nous visions, en Afrique du Sud, c'était de ramener les Blancs à la raison, non de les massacrer. Notre désir était une coopération mutuelle. Nous soutenions d'abord qu'un changement survenu dans leur cœur aurait permis cette entente. Puis, à l'aide du programme d'action, nous avons essayé dans les années qui suivirent de démontrer les réalités selon une voie moins académique ; nous nous sommes efforcés de faire apparaître ces réalités sous leur vrai jour, dans l'espoir que les Blancs ressentiraient le besoin impératif de s'y conformer. Et un petit nombre d'entre eux l'ont effectivement ressenti, certains congrès de démocrates, de libéraux et peut-être de progressistes. Quelques-uns le savaient depuis le début, et avaient agi dans ce sens. Mais la grande majorité, comme le Pharaon, avait laissé leur cœur s'endurcir.

« Naturellement, il nous vint à l'esprit de nous demander si autre chose que la violence et le carnage aveugle feraient quelque impression. Si inaccessibles qu'ils le semblent. A nous, cela ne nous ferait aucun bien, et si de tels incidents survenaient, ils n'émaneraient

pas du Congrès, mais seraient le résultat d'une provocation intolérable, exerçant depuis trop longtemps une patience qui a ses limites. Si les Blancs continuent comme à présent, personne ne donnera le signal de la violence. Personne n'en aura besoin.» (...)

nous lançon notre défi _____

« Les préparatifs pour la Campagne de défi se poursuivaient. Le 26 juin fut choisi pour lancer une action de désobéissance ouverte, car la date du 6 avril ne fut pas retenue.» (...)

« A Capetown, à Port Elizabeth, à East London, à Pretoria et à Durban, des dizaines de milliers de personnes assistèrent aux réunions, et manifestèrent leur appui à la campagne qui allait s'ouvrir.» (...)

« L'objectif de la campagne était justement de lutter contre ces lois injustes et tyranniques. Notre intention était de désobéir à ces lois, de supporter arrestations, voies de fait et sanctions pénales s'il le fallait sans recourir à la violence. La méthode adoptée consistait à se répandre par groupes de « volontaires », soigneusement entraînés à désobéir publiquement.» (...)

« EUROPEENS SEULEMENT. Gares, salles d'attente, bureaux de poste, bancs publics, trains omnibus, tous portent cette inscription. Nos volontaires devaient cesser de faire usage des facilités « distinctes mais injustes » qui nous étaient réservées pour jouir, par manière de défi, des privilèges destinés aux Blancs. Notre détermination fut encore accrue par cette dérision représentée par les règlements de couvre-feu et des laissez-passer.

« Le Natal et Capetown ajournèrent leur action jusqu'à ce qu'ils fussent prêts, mais le reste du pays entra en action le 26 juin, ainsi qu'il avait été prévu. Chaque fois que ce fut possible, nous avertîmes en détail les autorités intéressées des desseins de chaque journée de volontaires et, dans certains cas, des listes entières portant les noms des volontaires engagés leur furent courtoisement remises. En juillet, les deux Congrès du Natal se joignirent à nous. Au cours des trois mois suivants, la Campagne de défi acquit une force vive. Octobre, avec nos deux mille trois cent cinquante-quatre résistants, fut le mois qui marqua l'apogée de cette période de la campagne. Il est hors de doute qu'un succès considérable était en chemin et, à mesure qu'il progressait, le mouvement acquérait de plus nombreux soutiens. Cette campagne de défi apparaitra comme la première brèche d'importance pratiquée dans les défenses de la suprématie occidentale.» (...)

« Leur discipline était irréprochable. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils furent jamais domptés, car on pouvait clairement discerner en eux le nouvel esprit militant, mais ils étaient freinés, se conduisaient bien et nul détachement de volontaires ne s'émancipa jamais. A aucun moment ne furent suggérés le désordre ou la violence. Le Eastern Cape (Port Elizabeth et East London) s'organisa brillamment, et le Reef maintint sa pression. Le Natal se laissa distancer en ce qui concernait l'exécution. Les meetings en masse remportaient un certain succès, mais le nombre des enrôlements ne fut pas aussi élevé que l'enthousiasme des manifestants nous l'avait laissé prévoir. Ce fut une salutaire leçon.

« A Durban, nous primes pour principe de n'envoyer nos groupes de volontaires, indiens et africains, qu'après leur avoir donné des instructions sur ce qu'ils avaient à faire et comment se comporter. Invariablement, nous informâmes la police avant le départ de chaque tournée. La police locale de la circulation fut certainement mise à l'épreuve, et ils en vinrent à compter sur notre aide. Une fois, ils furent pris de court, et nous eûmes à régler nous-mêmes la circulation. Cependant, pas une occasion ne se produisit sans que la discipline fût impressionnante. Notre plus grand problème, ce n'était pas les volontaires, mais bien la foule des spectateurs.

« Bientôt, la *Durban Corporation* introduisit et fit voter une loi additionnelle leur donnant des pouvoirs supplémentaires pour contrôler les meetings et les défilés. Aussitôt que nous en eûmes vent, nous leur lançâmes un défi, et nous écrivîmes à la municipalité pour annoncer que notre prochain meeting serait tenu dans Red Square. Comme de juste, la branche spéciale arrêta Naicker, moi-même et plusieurs autres, mais leur difficulté consista à disperser l'énorme foule qui s'était rassemblée à cet endroit. Bien que sous mandat d'arrêt, nous fîmes le travail à leur place, après quoi nous nous rendîmes au bureau central où nous eûmes la surprise de nous trouver au milieu d'une nuée de policiers armés jusqu'aux dents. (Nous fûmes accusés. Nous comparûmes devant le tribunal. Le cas fut ajourné. A ce que je crois savoir, c'est ainsi que cela se passe.) » (...)

« Je me suis engagé à servir la politique de l'A.N.C. La direction que nous avons choisie est la seule voie qui nous soit ouverte pour montrer notre opposition à des lois qui ne reposent pas sur des bases morales. Je n'ai pas demandé au peuple de devenir criminel ou d'agir de façon criminelle. Notre motif est un motif politique. C'est l'unique moyen que nous ayons à notre disposition pour mettre en lumière notre condition, et appuyer notre refus d'être gouvernés

selon des lois criminelles. Notre espoir est que le peuple blanc prendra nos doléances en considération, nous prendra nous-mêmes au sérieux, et se rendra compte que tout cela, pour nous, est en effet très sérieux. La Campagne de défi est une démonstration *politique* contre des lois de discrimination.»

quand la chaîne casse

« Un autre genre de provocation encore marqua les émeutes de 1952. L'ordre, la méthode, le succès de notre Campagne de défi, son renforcement n'étaient pas du goût du gouvernement. Si les partisans de la suprématie des Blancs réagissaient d'une manière civilisée au défi que nous leur lancions, leur dessein était que les arrestations continuent indéfiniment. En dehors des milliers d'arrestations, il y en eut davantage, bien davantage. Ce défi qui s'accompagnait de non-violence était plus qu'ils ne pouvaient supporter, car cela les privait de prendre eux-mêmes l'initiative. D'un autre côté, si les Africains commettaient des violences, cela leur permettrait de sortir leurs fusils, d'user des autres techniques d'intimidation et de se présenter comme des restaurateurs de l'ordre public.

« Ce fut exactement ce qui arriva, et au moment le plus favorable pour le gouvernement. L'infiltration d'*agents provocateurs* aussi bien à Port Elizabeth qu'à Kimberley a été établie, ce qui est nettement apparu aux yeux des volontaires et des membres du Congrès. Ces agents provocateurs accomplirent leur besogne parmi des jeunes gens irresponsables — plus de la moitié de ceux qui furent chargés plus tard à Port Elizabeth étaient des mineurs.

« C'était tout ce qu'il fallait au gouvernement. Emeute et Campagne de défi furent immédiatement identifiées l'une avec l'autre dans l'imagination des Sud-Africains blancs. L'initiative revenait au gouvernement. » (...)

« Chacun sait que le gouvernement usa de son initiative recouvrée de la façon la plus dure et la plus totale. D'abord par proclamation, puis dès que le Parlement se fut rassemblé, au moyen de la loi d'amendement à la loi criminelle et de l'acte de sécurité publique, par lesquels ils prirent de rigoureuses sanctions contre tous ceux qui avaient pris part à quelque acte de défi ou à la résistance passive.

Les activités des émeutiers fournirent un bon prétexte pour écraser les manifestants non violents, et il fut déclaré illégal de défier quelque loi que ce soit par manière de protestation.

« La campagne continua encore un certain temps. L'organisation qui était derrière elle ne fut pas ébranlée. A Port Elizabeth, le 10 novembre, un jour passé sans sortir de chez soi fut décrété en protestation du couvre-feu nouvellement imposé, et remporta un succès inhabituel ; en effet, quatre-vingt-seize pour cent de la population l'observa.

« Néanmoins, la fin était en vue. La dureté de l'action gouvernementale avait effrayé quelques-uns. Ce qui était plus important, c'est que notre peuple savait pertinemment que les Blancs essayaient d'attribuer les émeutes à notre campagne. Voilà comment nous, Africains, nous sommes disposés à user de violence : plutôt que d'être identifiés — même faussement — aux troubles qui avaient éclaté, bon nombre d'entre nous préférèrent abandonner toute action. » (...)

« Bientôt, nous mimes officiellement un terme à la campagne, plutôt un peu trop tard. Son échine avait été bel et bien rompue avant cela, grâce à l'habileté avec laquelle les troubles avaient été pris en main et utilisés par les autorités.

« C'est ainsi que se termina une année qui changea le caractère politique de l'Afrique du Sud. Les Blancs enregistrèrent plusieurs progrès vers la pratique de l'autorité. Parmi les Africains et les Indiens et, quoique en nombre plus restreint, parmi les gens de couleur, l'esprit d'opposition restait vivant ; on ne consentait plus à être gouverné uniquement par les Blancs et pour les Blancs. Les buts étaient devenus clairs. » (...)

après le défi

« Au cours de la Campagne de défi, nous apprimes aussi que les acclamations qui saluent la résistance lors de meetings en masse ne conduisent pas nécessairement à la mettre en pratique. Il est plus facile de mêler sa voix à celle de cinq mille spectateurs que d'aller au-devant de la détention en compagnie de vingt autres.

Notre mouvement fut bien appuyé, il réussit, aussi les pusillanimes n'y mirent-ils pas obstacle. Il convenait pourtant de ne pas négliger un certain manque de courage, et reconnaître que quelques-uns de nos compatriotes pouvaient être effrayés par la sévérité des mesures prises, et céder à l'intimidation. »

quelle est la route _____ qui conduit à la liberté _____

« Il n'est pas possible de prévoir quand viendra la fin. Si nous n'avons à compter que sur l'effort que nous sommes capables de fournir chez nous, la fin viendra, mais elle risque de se faire attendre. La suprématie blanche s'équipe pour lutter jusqu'au bout. Plus longtemps elle persistera, plus elle aura recours aux sévices et à la violence. Je ne me fais pas d'illusions en imaginant que les camps de concentration, le terrorisme et le meurtre légal par les forces de l'armée et de la police cesseront brusquement.

« Mais au moins l'Afrique du Sud blanche s'est aperçue, avec surprise et embarras, qu'elle n'a pas en main toutes les clefs de son propre avenir. Elle a essayé d'être isolationniste, mais elle s'est trouvée sur un continent qui s'éveillait rapidement, et dans un monde qui la surveillait de près. Ce qui survient ailleurs nous affecte ici. L'indignation des autres nations peut avoir une portée pratique sur le cours des événements d'Afrique du Sud. C'est pourquoi nous, Africains, avons observé la montée de cette indignation avec un espoir croissant. » (...)

« Je ne prétendrai pas que l'ostracisme économique de l'Afrique du Sud soit désirable à tous points de vue, mais j'ai tendance à croire qu'il représente notre seule chance d'une transition relativement *pacifique* entre l'inacceptable mode de gouvernement actuel et un système de gouvernement qui nous reconnaisse à tous nos droits de vote légitimes. Il n'y a qu'à laisser les choses suivre leur cours, tandis que l'Afrique du Sud blanche gagne son pain sur les marchés internationaux grâce à la sueur qui coule des fronts africains. Chez nous, nous ne serons plus maîtres de la situation, et quand tous les chefs africains auront été écartés, la violence, l'émeute et la contre-émeute seront à l'ordre du jour. Cela ne peut dégénérer qu'en désordre et finir par un désastre définitif.

« Le boycottage économique de l'Afrique du Sud entraînera sans aucun doute une période d'épreuves pour les Africains. Nous le savons. Mais si cette méthode doit abrégier le temps du massacre, notre souffrance est un prix que nous sommes disposés à payer. Déjà nous souffrons, nos enfants sont souvent sous-alimentés, et à certain degré (jusqu'ici) nous mourons *si tel est* le caprice d'un policeman.

« A l'extérieur, le monde libre n'a pas besoin d'intervenir physiquement ni à veiller en vain. Si un naufrage se produit, il y a beaucoup à sauver. Et je ne peux pas penser que si ce pays se trouve annihilé pour un temps comme le gouvernement nationaliste nous en menace, ce sera dans l'intérêt des démocraties. Le mode de gouvernement qui peut surgir à la fin d'une longue période de désordre civil allant en s'aggravant, ne peut être prédit, mais il n'est pas trop tard pour apporter une véritable démocratie en Afrique du Sud. Je ne crois pas qu'elle viendra jamais *spontanément* des Blancs. Quand même, cela pourrait se faire *pacifiquement*.

« La tragédie, c'est que la grande majorité des Blancs sud-africains sont résolus à ne permettre aucune évolution pacifique. Ils ont si longtemps refusé de s'adapter, ils ont si longtemps proclamé que c'est par eux que viendra tout équilibre qu'ils semblent n'être plus capables maintenant que de manifester leur intransigeance. C'est vraisemblablement cette attitude qui rend difficile sinon impossible toute négociation ou tout compromis. Chaque nouveau défi amène un nouvel endurcissement de leur cœur. » (...)

« Dans notre empressement à hâter dans notre pays l'évolution pacifique de la politique de non-violence, nous observons de près le monde extérieur en particulier ceux qui sont mêlés aux fruits du travail africain grâce au commerce qu'ils font avec notre pays.

« Notre mouvement de libération a reçu une vive impulsion par suite de la réussite d'autres pays tels que l'Inde et le Ghana qui, après la Deuxième Guerre mondiale, ont obtenu leur indépendance.

« La façon dont l'Inde, à l'O.N.U., a pris la défense de la majorité opprimée sud-africaine et exhibé au grand jour le scandale de l'*apartheid* a infiniment ranimé notre courage et, en Afrique, le petit Ghana étincela tout à coup. » (...)

« Il ne fait pas de doute que l'Afrique du Sud blanche, prise d'un malaise qui va s'accroissant, tergiverse et essaie de crâner.

« Mais c'est le boycottage mondial grandissant et le repli — le très sage repli — des capitaux étrangers fuyant l'Union, qui les secoua le plus. »



Nous vous présentons maintenant
un document
extrait du périodique
« Azione nonviolenta »
(juillet-août-sept. 1964)
traduit de l'italien par
Georges Massieye.

la non-violence en afrique du sud

Sur l'initiative de l'Institut de philosophie de l'Université de Florence, s'est déroulé, en juillet dernier, un congrès traitant de l'Afrique dans le monde de demain. Il y a été aussi discuté de la crise de la méthode non violente utilisée par Luthuli, chef des Zoulous et prix Nobel de la paix, et par ses amis dans leur lutte pour l'égalité raciale. Devant la dureté du gouvernement sud-africain, on a assisté à un affaiblissement de la confiance dans la pratique de la non-violence. « L'Astrolabe » dans son numéro du 25 juillet en a aussi parlé. Il serait utile pour nous de voir, même schématiquement, les éléments du problème.

Inconvénients de la violence :

- 1° Il n'y a pas de succès immédiat assuré.*
- 2° La violence fournit des prétextes à des répressions plus sauvages.*
- 3° Elle aliène la sympathie de l'opinion mondiale.*
- 4° Il y a davantage de victimes.*
- 5° Même si la lutte violente a du succès, elle tend à concentrer le pouvoir laissant la population sans aucun moyen de résistance face à une future tyrannie.*

Lacune de la campagne non violente jusqu'à ce jour :

- 1° Courage insuffisant, aucune compréhension, pas d'initiatives.*
- 2° La campagne a été sporadique, entrecoupée de longues périodes inactives.*

3° Malhabileté et mauvaise volonté dans les sacrifices à offrir pour la non-coopération (qui pourrait amener la chute du gouvernement, si elle était élargie et résolue).

4° Acceptation de l'exil de la part de Luthuli et d'autres chefs, plutôt que d'affronter de dures peines de prison.

5° Dépendance excessive de l'intervention étrangère.

Repenser une nouvelle stratégie incluant :

1° Comment se procurer la participation maximum des non-Blancs ?

2° Se procurer un appui plus ouvert de la part des Blancs.

3° Stimuler l'assistance étrangère la plus étendue.

4° Que les stations radio situées près de l'Afrique du Sud communiquent les nouvelles, les plans de résistance, etc.

5° Que les journaux fassent de même.

6° Qu'il y ait une publicité mondiale et des campagnes d'éducation.

7° Que les moyens de boycottage soient plus efficaces.

8° Qu'il adienne la rupture des relations diplomatiques et culturelles des autres Etats avec le gouvernement de l'Afrique du Sud.

9° Que soit interrompue la livraison des armes.

10° Que tout capital soit retiré des banques.

Les faits de l'Afrique du Sud nous montrent donc qu'il est nécessaire de développer le travail pour la méthode non violente beaucoup plus activement dans ces directions :

a) Recherche théorique au moyen des publications et des réunions.

b) Diffusion mondiale d'opuscules sur les techniques de la non-violence.

c) Entraînement tenace de groupes de volontaires dans l'action directe non violente.

d) Consolidation d'une Internationale non violente pour des interventions rapides de soutien là où on lutte avec la méthode non violente.

Aldo CAPITINI

BOYCOTTAGE

Le boycottage, nous apprend le Larousse du XX^e siècle, est : « L'entente tacite ou expresse pour infliger un dommage pécuniaire ou moral à un individu ou à un pays, en évitant toutes relations avec lui, en refusant d'accomplir certains travaux, d'acheter certaines marchandises, etc. »

Les compagnonnages l'ont connu, l'Eglise le pratiquait et le pratique encore sous le nom d'excommunication, les sociétés antiques prononçaient l'interdiction de l'eau et du feu. Les Etats eux-mêmes en usent parfois comme le fit, en 1908-1909, la Turquie contre l'Autriche-Hongrie. Il n'est autre chose, sous un nom nouveau, que ce que nous appelions primitivement la mise à l'index.

L'origine du mot est connue : En Irlande, le régisseur des énormes domaines du comte Erne, le capitaine Boycott, s'était tellement rendu impopulaire par ses mesures de rigueur contre les paysans de l'Union agraire, que ceux-ci le mirent à l'index : lors de la moisson de 1879, Boycott ne put trouver un seul ouvrier pour enlever et rentrer ses récoltes ; partout en outre, on lui refusa le moindre service. Le gouvernement intervint, envoya des ouvriers protégés par la troupe, mais il était trop tard, les récoltes avaient pourri sur pied. Boycott vaincu, ruiné se réfugia en Amérique.

Le boycottage commencé contre Boycott lui-même passa rapidement en Angleterre et se répandit bientôt sur tout le continent.

Si l'on dit que l'histoire humaine n'est qu'une longue suite de guerres, elle n'est pas moins aussi une longue suite de luttes, et le boycottage fut de toujours un moyen des plus usités.

A Rome, en 494 avant l'ère chrétienne, les paysans formant la plèbe romaine refusent leur collaboration aux patriciens, ceux-ci ne leur reconnaissant aucun droit en retour. Ils quittent la ville en masse et en fondent une nouvelle sur une colline avoisinante. Les patriciens parlementent alors et acceptent de leur accorder certains droits politiques ou autres contre le retour dans la ville.

A Berlin, en 1891, sous la pression gouvernementale, les brasseurs refusent leurs salles de réunion aux socialistes. Ceux-ci les boy-

cotent et si rigoureusement qu'au bout de quelques mois les brasseurs se soumettent et prêtent à nouveau leurs salles.

En Perse, en 1891, le shah institue une régie du tabac très lourde. Le peuple boycotte cette marchandise et le shah doit céder.

A Londres, en 1893, les patrons de certains magasins refusent d'accorder la demi-journée de repos demandée par les employés chaque semaine. Ceux-ci les mettent à l'index et obtiennent presque immédiatement satisfaction.

En mars 1896, la bourse du travail du Mans met à l'index un commerçant voisin dont les agissements sont contraires aux intérêts des ouvriers. Le boycottage est si énergique que le commerçant visé doit transporter son commerce plus loin.

En France, en 1897, la C.G.T. préconise le boycottage des fabricants de verrerie concurrents de la « Verrerie ouvrière » d'Albi. En conséquence, les ouvriers syndiqués sont invités à ne pas se servir chez les commerçants n'utilisant pas les produits de la « Verrerie ouvrière » (limonadiers, cafetiers, liquoristes, etc.).

Au début du siècle, des ligues d'acheteurs catholiques sont fondées dans divers pays occidentaux pour boycotter les commerçants qui ne respectent pas le repos dominical.

En Inde, en 1812, le gouvernement introduit un impôt nouveau ; à Bénarès, la population refuse et riposte par la non-coopération, paralysant ainsi toute la vie sociale. L'impôt est retiré.

En 1830, dans l'Etat de Mysore, pour lutter contre la tyrannie du gouvernement, la population refuse de travailler, refuse le paiement des impôts et décide le retrait dans la forêt.

Au début du XX^e siècle au Bengale, Aurobindo-Ghose engage le combat contre les mesures du gouvernement britannique par un mouvement de non-coopération. Ce mouvement est appuyé par le boycott des marchandises anglaises et la destruction des tissus et autres marchandises d'importation. Le mouvement bien démarré traîne hélas ! en longueur, les masses découragées emploient la violence. La répression s'accroît alors et le mouvement est écrasé.

En 1921, pendant la guerre d'Indépendance, Gandhi appelle à la désobéissance civile, les écoles sont désertées, la justice ne fonctionne plus, les impôts ne sont pas payés, les décrets et lois ignorés. Des grèves éclatent et le boycott des produits anglais est appliqué notamment sur le sel, l'alcool, les tissus. Gandhi engage alors à prendre le sel au bord de la mer, à filer au rouet les produits nationaux et à ne pas consommer d'alcool.

En Chine, en 1884, à la suite de divers incidents, le boycott des produits américains est décrété et appliqué.

Entre 1914 et 1918, c'est contre les importations japonaises que le boycott est décidé, les bateaux circulent à vide, les restaurants japonais sont désertés, etc.

Le 31 mai 1925, à la suite d'une manifestation d'étudiants chinois, la police anglaise tire dans la foule. Les Chinois décident le boycott de l'Angleterre. Trois mois plus tard, 1.850.000 francs étaient perdus pour le commerce anglais, 200 maisons de commerce firent faillite. En 1926, les Anglais renoncent à la concession de Hankou, devenue non rentable en raison du boycott persistant. La résistance s'amplifie néanmoins et s'étend au refus de travail pour les Anglais, refus de leur livrer l'eau et l'électricité, etc. En 1927, la part britannique des importations en Chine était tombée ainsi de 40 % à 9 %. L'Angleterre perdit bientôt le contrôle économique de la Chine.

Pendant la guerre d'Indochine, vers 1950, le boycott des bateaux destinés aux troupes françaises d'Indochine est décidé et appliqué à plusieurs reprises par les dockers de Marseille. Ceux-ci refusent de procéder au chargement de matériel.

Vers 1960, pendant la guerre d'Algérie, le F.L.N. apprend que des militants algériens ont été torturés dans les caves de Bastos, fabricant de cigarettes. Le boycott est décidé sur-le-champ et se poursuit pendant de nombreux mois.

En 1966, c'est le gouvernement britannique qui appelle au boycott de la Rhodésie rebelle.

Et tout dernièrement diverses organisations internationales opposées à la guerre menée par les U.S.A. au Vietnam décident d'un boycott des produits américains dans les commerces de détail. Claude Bourdet, président du M.C.A.A., explique ainsi cette décision : « Il s'agit avant tout d'une action psychologique, d'une action complémentaire à la lutte contre la guerre au Vietnam. Elle est destinée à sensibiliser l'opinion, donc il n'est pas essentiel qu'elle ait des répercussions économiques importantes. » (Il serait trop difficile de changer brusquement et momentanément les habitudes des consommateurs.) « Il faut surtout qu'elle cristallise une opposition à cette guerre dans toutes les couches de la population non militante, mais néanmoins sentimentalement opposée à celle-ci. »

Lucien GRELAUD

le boycottage des produits sud-africains

C'est en mars 1963 que le S.U.L. (organisation de coordination d'une soixantaine de mouvements de jeunesse suédois groupant environ 1.400.000 adhérents) lança l'appel au boycottage pour lutter contre l'apartheid en Afrique du Sud.

L'information de l'opinion publique suédoise sur les réalités du racisme en Afrique du Sud a été le premier pas de l'action du S.U.L. C'était déjà une façon d'attirer l'attention de la population : car il est admis que la publication des faits doit être la première partie d'une action prolongée.

L'aide pratique fut la deuxième phase de l'action en faveur des Noirs sud-africains. Des quêtes ont été organisées pour venir en aide aux victimes des lois raciales et aux familles des détenus. Cet argent servait également à payer les procès.

Mais les militants reconnaissaient que l'information et la solidarité n'étaient qu'un premier travail, qu'une préparation au boycottage, la troisième et la plus combative des phases. Il fallait maintenant faire pression sur les responsables de l'apartheid, par les moyens à la disposition de gens géographiquement très éloignés des lieux de l'injustice. Les produits commerciaux échangés de pays à pays étaient le point commun sur lequel allait s'exercer la pression. Bien qu'utiles, l'information et la solidarité s'avéraient insuffisantes au point de vue de l'efficacité.

Le boycottage proprement dit a débuté par un appel à chaque consommateur, par l'intermédiaire d'affiches, de tracts et d'encarts dans les journaux. Le mot d'ordre était : n'achetez pas des produits venant de l'Afrique du Sud. Pour aider les consommateurs à s'y

reconnaître parmi les marchandises au cours de leurs achats une petite carte, se glissant facilement dans le portefeuille, a été imprimée. Y sont inscrits les noms de tous les fruits, légumes, conserves, vins et alcools sud-africains. On a même indiqué la période de l'année où chaque produit est importé, par exemple : les pommes vertes au printemps et en été, les pommes de terre de janvier à juin, les pêches toute l'année, etc.

Sur les tracts distribués une phrase d'Albert Luthuli est mise en valeur : « Il faut nous boycotter. » Il exprime ensuite sa sympathie à ceux qui par des moyens pacifiques essaient de faire pression sur les Blancs de l'Afrique du Sud et leur gouvernement afin qu'ils abandonnent la politique d'apartheid.

Dans les circulaires, on ne demande pas seulement au consommateur de faire ses achats avec précautions, mais on l'exhorte à expliquer au commerçant le pourquoi de son refus. Le consommateur peut ainsi amener le commerçant à ne plus acheter de produits sud-africains et même à arborer, dans sa vitrine, l'affiche disant : nous ne vendons pas de produits sud-africains.

S'il est bon qu'une campagne de boycottage commence à la base, par l'éveil individuel de l'intérêt de chaque consommateur, il est tout aussi indispensable ensuite d'accentuer l'action en y introduisant un élément nouveau.

L'étape suivante consiste à prendre contact avec les firmes d'importation, les grossistes et les grandes chaînes de distribution. Un comité est chargé d'entamer le dialogue avec leurs directions respectives afin de les amener à cesser l'achat et la revente des produits sud-africains. Le résultat de ces entretiens est positif, l'appel lancé à la non-collaboration est entendu et suivi par quatre grandes chaînes de distribution, Epa, Tempo, Metro, ICA et par la plus grande coopérative de consommation suédoise, KF (Kooperative Foerbundet). Le directeur de cette dernière, Nils Thedin, précise, dans une interview (« Arbetaren », mai 1963) qu'il « ne peut que se réjouir de l'initiative prise par une si grande partie de la jeunesse. Le boycottage devient le sujet principal des discussions qui ont lieu un peu partout dans nos succursales. La direction a donc trouvé normal de tenir compte de cette opinion publique ». Il souligne, à raison, l'importance de la solidarité sans laquelle un résultat positif ne peut être obtenu. Solidarité entre les commerçants bien sûr, car s'ils se doivent d'être unanimes à pratiquer le boycottage, ils doivent aussi fournir, auprès de leurs clients habituels, un travail d'explication afin que ceux-ci ne trouvant pas les marchandises désirées ne s'adressent pas à d'autres commerçants.

Si la position des dirigeants de la KF était la suite logique des discussions et de la volonté exprimée des membres de la base, il n'en fut pas de même pour une autre grande chaîne de distribution, Tempo. Son directeur, John Oejegard, expliqua qu'il n'avait jamais été question pour eux de faire de la politique. Mais qu'il se voyait dans l'obligation de prendre une décision qui présentait un aspect politique, car le fait de vendre des produits sud-africains l'exposait à des attaques constantes de la presse écrite. Il signalait de la même manière les nombreuses lettres de ses clients lui demandant de se plier au mot d'ordre général.

Le directeur d'Epa, Bengt Rydman, aurait voulu également, selon ses dires, ne pas mélanger le commerce et la politique : « Si la direction a décidé de supprimer les produits sud-africains dans ses magasins, c'est parce qu'elle a choisi de se plier à la pression de l'opinion publique. Cette décision n'a cependant été prise qu'après une longue réflexion. Nous craignons en effet qu'un tel boycottage ne se retourne contre notre pays, car la Suède exporte plus de produits vers l'Afrique du Sud que cette dernière n'en exporte vers la Suède. Si nous boycottons leurs marchandises nous allons aussi porter un coup sérieux à l'industrie suédoise, aux travailleurs suédois. L'annulation de commandes importantes est à prévoir, ce qui pourrait entraîner le chômage dans certaines branches de l'industrie. » Il soulève également un autre problème : « L'Afrique du Sud n'est pas le seul pays dont nous contestons le régime. Ne faut-il pas aussi interrompre toutes relations économiques avec d'autres pays tels que l'Allemagne de l'Est, la Hongrie, etc. ? »

Il faut signaler que cet argument négatif est le même que celui, exprimé sous un aspect positif par Bernt Rosengren dans « Arbetaren » (juin 1963) au sujet du boycottage touristique de l'Espagne, car il ajoute que cela est d'autant plus possible que l'opinion publique suédoise a déjà été sensibilisée par les actions contre l'Afrique du Sud. Dans le cas de l'Espagne il existe ainsi un moyen de pression supplémentaire : en effet le tourisme en Afrique du Sud est inexistant.

Tout cela démontre concrètement comment, à partir de l'acte général de consommation (le tourisme en est une forme), chaque individu, à la condition qu'il s'associe aux autres, peut créer un climat et faire valoir son point de vue d'une manière tangible.

Il n'a cependant pas toujours été possible de convaincre les commerçants au moyen du dialogue. Le refus le plus spectaculaire eut lieu quand Frukcentralen (un organisme spécialisé dans la vente de fruits du monde entier) revint sur sa décision de ne plus acheter et revendre ses produits sud-africains et les remit sur ses étalages

à l'insu et du comité organisateur du boycottage et des consommateurs. Les motivations en étaient qu'à cette époque (juin 1963) on ne pouvait trouver de bons raisins ailleurs et que les vendeurs étaient les victimes d'une baisse du chiffre d'affaires avec, pour conséquence éventuelle, le licenciement d'une partie du personnel. Ce dernier argument se révèle peut valable étant donné que la vente des fruits de l'Afrique du Sud ne représente qu'une petite partie du commerce par rapport aux échanges de ce genre avec les autres pays.

L'action directe s'imposa donc.

Cet organisme possède des boutiques dans plusieurs grandes villes de Suède. A Stockholm il y en a quarante et une. Des groupes de manifestants portant des pancartes et des banderoles se rassemblèrent le même jour devant vingt-cinq de ces magasins et manifestèrent. De semblables actions eurent lieu à Gothenburg.

Ces protestations rencontrèrent la plus grande sympathie parmi la population, mais Bo Brolin, du comité organisateur du boycottage, exprima dans un article d'« Arbetären » (juin 1963) : « Le but final est d'obtenir que l'association de commerces en gros et l'union des commerçants s'engagent à ne plus acheter et revendre les produits de l'Afrique du Sud à partir d'une date fixée. Si un tel contrat était établi nous pourrions supprimer les petites manifestations comme celles qui viennent d'avoir lieu. »

Ainsi ces groupes de manifestant jouent le rôle de commandos non violents qui, avec un but précis, à un moment choisi et en un lieu déterminé, peuvent attirer l'attention sur un problème grave, mais ils ne sauraient être suffisants. La recherche d'un prolongement, l'importance d'une planification, la nécessité absolue d'une escalade décisive sont les conditions pour qu'une telle entreprise n'en reste pas au petit train-train des habituelles manifestations folkloriques des « non-violents ».

Si l'organisation du boycottage dans sa plus grande partie a été organisée par le S.U.L., il ne faut pas oublier que cela n'excluait pas d'autres initiatives venant de petits groupes moins structurés.

Sur l'initiative du Comité pour les actions non violentes une lettre est envoyée, au moins de février 1964, à chaque député. Elle insiste pour que le gouvernement suive l'appel de boycottage, et indique, pour appuyer sa demande, que les Nations Unies, dans une des résolutions concernant le problème de l'Afrique du Sud, se sont déclarées pour le boycottage. La lettre informe que « les Noirs sont conscients des risques qu'ils encourent. Ils ont néanmoins demandé

ce boycottage et sont prêts à faire des sacrifices, car ils pensent que c'est le seul moyen pacifique qui reste pour résoudre le problème ». L'envoi de ces lettres fut suivi de petites manifestations devant le parlement.

Le S.U.L. demanda, au mois de décembre 1964, dans une interpellation adressée au ministre des Affaires étrangères, Torsten Nilsson, que le gouvernement prenne position en proclamant un boycottage national de l'Afrique du Sud, celui-ci devant être total, c'est-à-dire non pas seulement consister en un refus d'importation mais aussi impliquer une non-exportation de produits suédois vers l'Afrique du Sud. La demande a été rejetée. Torsten Nilsson explique ainsi ce refus (« *Arbetaren* », 29 avril 1965) : « Une telle mesure serait inefficace car je ne crois pas que nous serions suivis par d'autres pays. Une action isolée risquerait d'engendrer des conséquences contraires à celles que nous désirons, elle consoliderait peut-être la confiance que le gouvernement sud-africain a en lui-même et accroîtrait son intransigeance. » « *Arbetaren* » n'est pas de cet avis : « Le boycottage, outre d'avoir éveillé l'opinion publique, a aussi eu une répercussion économique : l'importation des produits alimentaires a baissé de 29,4 millions de couronnes en 1962 à 16,5 millions de couronnes en 1964. Cela grâce à la collaboration des grandes chaînes de distribution. Celles-ci restent toujours favorables au boycottage. L'appel de continuation lancé par le comité organisateur l'a confirmé. Le problème de l'apartheid ne sombrera pas dans le silence. »

L'attitude négative du gouvernement suédois obligea le S.U.L. à multiplier ses efforts. Pendant les années 1965-1966, il prit de plus en plus de contacts personnels avec des organismes ou des personnes particulières ayant, sous des formes différentes, des rapports avec l'Afrique du Sud. C'est ainsi, par exemple, qu'il est demandé, le 25 mai 1965, au Monopole des spiritueux de cesser l'importation des produits sud-africains. Au mois de décembre de la même année il fut convenu, lors d'une réunion de la direction, de ne plus établir de contrats avec l'Afrique du Sud.

En juin 1965, on s'adresse à un grand quotidien du soir, « *Expressen* », pour qu'il retire les annonces publicitaires concernant l'Afrique du Sud. Ce qui fut fait au mois de juillet.

Un chanteur suédois, « *Little Gerhard* » (Karl-Gerhard Lundkvist), avait été invité à se produire devant un public blanc en Afrique du Sud. Le comité lui demande de refuser. Pareillement, un joueur de hockey sur glace, Nisse Nilsson, a refusé un engagement d'entraîneur en Afrique du Sud.

Il a été proposé aux écrivains, musiciens et organisations théâtrales se produisant en Afrique du Sud que leurs contrats mentionnent que leurs œuvres ne seraient pas jouées uniquement devant un public blanc.

Il convient maintenant de citer l'action des dockers ; action qui dépassa le cadre national.

Le 15 juin 1963, le « Lommaren », un bateau suédois, arrive dans le port de Gothenburg. Il avait déjà acquis une certaine renommée car les dockers de Copenhague et ceux d'Aarhus avaient refusé de décharger sa cargaison de fruits sud-africains. La compagnie propriétaire du bateau le fit venir à Gothenburg en pensant que les dockers suédois n'avaient aucune raison de s'y opposer ! Les trente-six dockers appelés à ce travail ne furent pas de cet avis : ils refusèrent. Des réunions et des pourparlers eurent lieu entre le syndicat et la direction. Le refus était considéré comme un non-respect des conventions collectives et les dockers sont dénoncés comme briseurs de contrat et risquent alors d'être licenciés. Ils persistent cependant dans leur refus. Pour les encourager et pour souligner l'importance de cette action, le comité régional du S.U.L. organise des manifestations dans le port pendant la durée du conflit.

Au bout de quatre jours la direction du port fait appel à des dockers non syndiqués qui, eux, sont en dehors des conventions collectives. Les dockers ordinaires ne sont pas licenciés, mais ils ne sont réembauchés qu'après le départ du « Lommaren ». Une caisse de solidarité est organisée par le S.U.L. qui ainsi les dédommage.

Les dockers de Gothenburg ont voulu tenir compte de cette expérience pour l'avenir. Ils pensent qu'une telle action restera un geste symbolique sans aucune efficacité pratique tant qu'ils ne pourront pas compter sur la solidarité des dockers non syndiqués. D'autre part, les risques encourus sont jugés trop considérables par rapport aux résultats obtenus : perte de travail régulier, licenciement, amendes diverses. Ainsi, seule une minorité de la population porte le fardeau le plus lourd du boycottage. Ce qui amena le comité régional du S.U.L. à déclarer que l'on ne pouvait pas demander aux dockers de refuser de décharger les navires et, s'associant à eux dans un communiqué de presse (« Arbetaren », février 1965), ils demandent à tous les Suédois de protester énergiquement auprès des organismes qui malgré le boycottage proclamé continuent d'importer des produits sud-africains. Ils exigent aussi qu'une position favorable au boycottage soit prise par l'Association des transporteurs suédois et que celle-ci réclame du gouvernement un boycottage national.

Quels sont les résultats tangibles de ce boycottage ?

Comme le boycottage lancé par le M.C.A.A., contre les produits américains, le boycottage suédois avait tout d'abord pour but de sensibiliser l'opinion publique, mais, grâce aux efforts déployés, il semble qu'il y ait aussi eu une répercussion économique importante.

Lors de la comparaison des statistiques du printemps 1966 avec celles de l'année 1962 (le boycottage ayant commencé en 1963), il est en effet apparu que l'importation des produits alimentaires avait baissé de 50 % et celle de vin et d'alcool de 20 %. Cela n'est certes pas en soi nuisible à l'économie sud-africaine, mais montre comment une action de ce genre peut réveiller et alerter l'opinion publique d'un pays. Si, ensuite, un tel boycottage s'étendait à plusieurs pays, il pourrait, sans doute, porter un coup décisif à l'économie de l'Afrique du Sud, celle-ci étant presque entièrement basée sur l'exportation.

Anita BERNARD

● ● ●

Arrivés à ce stade nous nous trouvons en présence de deux échecs :

— Echec de la Campagne de défi qui représente une expérience non violente classique mais avec des insuffisances très nettes qu'a signalées « *Azione nonviolenta* ». Nous tenons à répéter qu'un combat, qu'il soit violent ou non violent, nécessite de sérieux préparatifs tant sur le plan technique que psychologique, et nous n'insisterons jamais assez sur ce point que nous considérons comme le facteur essentiel de la réussite.

— Echec du boycottage. L'expérience suédoise que nous vous avons présentée peut être considérée comme un succès à son niveau national, mais le fait que cet exemple n'ait pas été suivi par d'autres pays explique l'échec actuel. Il est courant que la solidarité internationale fasse défaut dans ces périodes de crise : abandon de l'Espagne républicaine par les démocraties occidentales en 1936, échec de la tentative non violente au Congo préconisée au début par Patrice Lumumba à cause du refus des partis politiques et syndicats belges de neutraliser, d'une manière réellement efficace, l'action gouvernementale. Actuellement, dans la guerre du Vietnam, aucune pression économique n'est exercée contre le gouvernement américain par les différentes organisations politiques et syndicales.

D'autre part, depuis 1946, un courant plus jeune s'est manifesté à l'intérieur de l'A.N.C. pour tenter de radicaliser la lutte. Les échecs successifs conduisent ses membres à un nouvel examen de la situation et à se poser le problème de la violence. Nelson Mandela en est le représentant le plus connu. C'est lui qui, au cours de son procès à Prétoria, s'efforça d'expliquer l'évolution qui l'a amené, lui et ses amis, à la pratique du sabotage. Il a donné lecture d'une longue déclaration justifiant le sabotage pour lutter contre l'apartheid. Nous reproduisons ici ses paroles tirées d'un document édité par le Comité anti-apartheid (Faits et documents sur l'Afrique du Sud, n° 3, B.P. 16, 92-Issy-les-Moulineaux, C.C.P. H. Stern, Paris 20693-22). Vous pouvez également vous procurer aux Editions de Minuit « *L'Apartheid* » de Nelson Mandela, 6,15 F.

NELSON MANDELA

« En aucun cas je ne nie avoir préparé un plan de sabotage. Je ne l'ai pas fait dans un esprit d'insouciance ou par quelque amour de la violence. Je l'ai fait à la suite d'une estimation calme et sobre de la situation politique telle qu'elle résulte de nombreuses années de tyrannie, d'exploitation et d'oppression de mon peuple par les Blancs. » (...)

« Premièrement, nous croyions que, comme résultat de la politique du gouvernement, il était devenu inévitable que le peuple africain s'engage dans le sabotage, et qu'à moins qu'une direction responsable fût donnée pour canaliser et contrôler les sentiments de notre peuple il y aurait des éclats de terrorisme qui créeraient entre les races de ce pays une amertume et une hostilité telles que la guerre elle-même n'en produit pas. Deuxièmement, nous avions le sentiment que sans violence il n'y aurait pas de voie ouverte au peuple africain pour faire aboutir son combat contre le principe de la suprématie blanche. Tous les modes d'opposition légale à ce principe ont été interdits par le gouvernement, et nous avons été mis dans une situation où il nous fallait ou bien accepter un état permanent d'infériorité, ou bien défier le gouvernement. Nous avons décidé de ne plus obéir à la loi. Nous avons d'abord enfreint la loi d'une façon qui évitait tout recours à la violence ; alors cette forme d'action fit l'objet d'une nouvelle législation ; et quand le gouvernement en vint à la démonstration de force pour réprimer toute opposition à sa politique, alors seulement nous décidâmes de répondre à la violence par la violence.

« Mais la violence que nous avons adoptée n'est pas le terrorisme. Nous qui avons formé l'Umkonto (1), étions tous membres de l'African National Congress, et nous avons derrière nous la tradition de l'A.N.C. de non-violence et de négociation pour résoudre les conflits politiques. Nous croyions que l'Afrique du Sud appartenait à tous ceux qui y vivent, et non à un groupe, qu'il fût noir ou blanc. Nous ne voulions pas d'une guerre inter-raciale, et nous avons essayé de l'éviter jusqu'à la dernière minute. Si la Cour en doute, elle verra que toute l'histoire de notre organisation démontre ce que j'ai dit et ce que je vais dire, quand je décrirai les tactiques que l'Umkonto a décidé d'adopter. Je veux en conséquence dire quelque chose sur l'African National Congress.

(1) L'Umkonto We Sizwe (Fer de lance de la nation) est l'organisation de sabotage.

« L'African National Congress a été formé en 1912 pour défendre les droits des Africains qui avaient été sérieusement réduits par le South Africa Act (2), et qui étaient menacés par la Loi sur les Terres Indigènes (3).

« Pendant trente-sept ans — c'est-à-dire jusqu'en 1949 — il s'en tint strictement à une lutte constitutionnelle. Il présenta des demandes et des résolutions ; il envoya des délégations au gouvernement en croyant que les plaintes des Africains pourraient être arrangées par des discussions pacifiques et que les Africains pourraient obtenir progressivement les pleins droits politiques. Mais les gouvernements blancs restèrent insensibles et les droits des Africains diminuèrent au lieu d'augmenter. Selon les mots de mon leader, le chef Luthuli, qui devint président de l'A.N.C. en 1952, et qui reçut plus tard le prix Nobel :

« Qui pourra nier que trente ans de ma vie ont été passés à frapper en vain, patiemment, modérément et modestement à une porte fermée et verrouillée ? Quels ont été les fruits de la modération ? Les trente dernières années ont vu la plus grande partie des lois restreignant nos droits et nos possibilités, tant et si bien que nous avons atteint aujourd'hui une situation où nous n'avons presque plus de droits du tout. »

« Même après 1949, l'A.N.C. restait décidé à éviter la violence. A cette époque, quand même, il y eut un changement par rapport aux moyens strictement constitutionnels de protestation utilisés dans le passé. Ce changement consiste à décider de protester contre l'apartheid par les *moyens pacifiques mais illégaux*, des manifestations contre certaines lois. Selon cette politique, l'A.N.C. lança la Campagne de défi où je fus mis à la tête des volontaires. Cette campagne était basée sur le principe de la résistance passive. Plus de 8.500 personnes défièrent les lois d'apartheid et allèrent en prison. Pourtant, il n'y eut pas un seul cas de violence de la part d'aucun manifestant. Dix-neuf de mes collègues et moi-même fûmes condamnés pour le rôle que nous avons joué en organisant la Campagne (et ceci selon la loi sur la Suppression du communisme, bien que notre campagne n'eût aucun rapport avec le communisme), mais nos sentences furent suspendues essentiellement parce que le juge trouva que la discipline et la non-violence avaient fait l'objet d'une attention constante. » (...)

« En 1960, il y eut la fusillade de Sharpeville, qui entraîna la proclamation de l'état d'urgence et la mise hors la loi de l'A.N.C. Mes

(2) Loi établissant l'Union sud-africaine (1909).

(3) Le Native Land Act de 1913 institutionnalisa les réserves, seules régions où les Africains ont le droit de posséder le sol (12 % de la surface du pays).

collègues et moi, après examen attentif, décidâmes de ne pas obéir à ce décret. Les Africains ne participaient pas au gouvernement et ne faisaient pas les lois selon lesquelles ils étaient gouvernés. Nous avons cru aux termes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « La volonté du peuple sera la base de l'autorité du gouvernement », et, pour nous, accepter le bannissement revenait à accepter que les Africains fussent contraints au silence à jamais. L'A.N.C. refusa de se dissoudre et, au lieu, entra dans la clandestinité. Nous avons cru qu'il était de notre devoir de préserver cette organisation qui avait été construite pendant cinquante années de labeur ininterrompu. Je ne doute pas qu'aucune organisation politique blanche consciente ne se dissoudrait si elle était déclarée illégale par un gouvernement dans lequel elle n'aurait pas droit à la parole. » (...)

« J'étais le secrétaire de la Conférence et je pris la responsabilité d'organiser une grève nationale où chacun resterait chez soi, grève qui fut lancée de manière à coïncider avec la proclamation de la république. Comme toute grève d'Africains est illégale, l'organisateur d'une telle grève doit éviter l'arrestation. Je fus choisi pour jouer ce rôle et je dus donc quitter ma maison, ma famille et ma clientèle et me cacher pour éviter d'être arrêté.

« La grève, en accord avec la politique de l'A.N.C., devait être une manifestation pacifique. Des instructions attentives furent données aux organisateurs et aux membres pour éviter tout recours à la violence. La réponse du gouvernement fut d'introduire de nouvelles lois plus sévères, de mobiliser ses forces armées, et d'envoyer des véhicules et des soldats dans les agglomérations en grande démonstration de force afin d'intimider les gens. Cela montrait que le gouvernement avait décidé de gouverner par la seule force, et une telle décision marqua le chemin vers l'Umkonto. » (...)

« Que devons-nous faire, nous les leaders de notre peuple ? Devions-nous renoncer devant la démonstration de force et la menace impliquée contre toute action future, ou bien devons-nous la combattre, et si oui, comment ?

« Nous ne doutions pas qu'il fallait continuer la lutte. Toute autre attitude revenait à capituler. *Notre problème n'était pas de savoir s'il fallait combattre, mais comment combattre.* Nous de l'A.N.C. avions toujours été pour une démocratie non raciale, et nous répugnions à toute action qui aurait pu éloigner les races plus qu'elles ne l'étaient déjà. Mais la dure vérité était que *cinquante années de non-violence n'avaient rien amené aux Africains d'autre qu'une législation plus répressive, et de moins en moins de droits.* La Cour a peut-être du mal à le comprendre, mais c'est un fait que depuis

un certain temps, le peuple parle de violence, du jour où il combattrait l'Homme Blanc et regagnerait son pays et nous, les dirigeants de l'A.N.C., avons toujours fait prévaloir notre point de vue d'éviter la violence et de poursuivre les méthodes pacifiques. Quand certains de nous discutèrent la question, on ne pouvait nier que notre politique d'établir un Etat non racial par la non-violence n'avait rien établi du tout, et que nos partisans commençaient à perdre confiance dans cette politique et à développer d'inquiétantes idées de terrorisme.

« On ne doit pas oublier qu'à cette époque la violence était devenue un des traits caractéristiques de la scène politique sud-africaine. Il y eut violence en 1957 lorsque les femmes de Zeerust reçurent l'ordre de porter des laissez-passer ; il y eut violence en 1959 quand les gens de Cato Manor protestèrent contre les descentes de police à propos des laissez-passer ; il y eut violence quand, en 1960, le gouvernement tenta d'imposer les Autorités Bantoues dans le Pondoland. Trente-neuf Africains trouvèrent la mort dans les troubles du Pondoland. Il y eut violence en 1958 quand on imposa les sélections de bétail dans le Sekhukhuniland. En 1961, il y eut des désordres à Warmbaths, et pendant toute cette période, le Transkei a été le lieu de troubles permanents. Chaque désordre montrait clairement qu'un gouvernement qui utilise la force pour maintenir son pouvoir apprend aux opprimés à se servir de la force pour lutter contre lui. Déjà, des petits groupes s'étaient formés dans les régions urbaines et faisaient spontanément des plans pour un type violent de combat politique. Le risque apparaissait que ces groupes adoptent le terrorisme contre les Africains de même que les Blancs, s'ils n'étaient pas bien dirigés. Particulièrement inquiétant était le type de violence s'étant produit dans les endroits comme Zeerust, le Sekhukhuniland et le Pondoland, entre Africains. Cela prenait de plus en plus la forme non pas d'un combat contre le gouvernement — quoique c'en avait été l'origine — mais d'un combat civil entre les chefs progouvernementaux et ceux qui s'y opposaient, conduit de telle façon qu'il n'y avait rien à en espérer d'autre qu'amertume et perte de vies.

« Au début de juin 1961, après une longue et anxieuse évaluation de la situation sud-africaine, moi-même et quelques collègues arrivâmes à la conclusion que, comme la violence dans ce pays était inévitable, il serait irréaliste et faux pour les dirigeants africains de continuer à prêcher la paix et la non-violence en un temps où le gouvernement répondait à nos demandes pacifiques par la force.

« Nous n'arrivâmes pas facilement à une telle conclusion. Ce fut seulement quand tout le reste eut échoué, quand tous les moyens de protestation pacifique nous eurent été ôtés que la décision fut

prise de s'embarquer dans les formes violentes d'action politique et de constituer l'Umkonto We Sizwe. Nous le fîmes sans l'avoir désiré, et parce que le gouvernement ne nous laissait pas d'autre choix. Dans le manifeste de l'Umkonto, publié le 16 décembre 1961, la pièce à conviction « AD », nous disions :

« Le temps arrive dans la vie de toute nation où il ne reste plus que deux possibilités : se soumettre ou combattre. Ce temps est arrivé pour l'Afrique du Sud. Nous ne nous soumettrons pas et nous n'avons pas d'autre possibilité que de riposter par tous les moyens dont nous pouvons disposer pour défendre notre peuple, notre avenir et notre liberté. »

« Telle était notre attitude lorsqu'en juin 1961 nous décidâmes de pousser le mouvement de libération nationale à changer sa politique. Je peux dire seulement que je me sentais moralement obligé de faire ce que j'ai fait.

« Nous qui avons pris cette décision, entreprîmes de consulter les dirigeants de différentes organisations, y compris l'A.N.C. Je ne dirai pas à qui nous avons parlé ou ce qui nous a été répondu, mais je voudrais traiter du rôle de l'African National Congress dans cette période de combat, et de la politique et des objectifs de l'Umkonto We Sizwe.

« En ce qui concerne l'A.N.C., il se forma une opinion claire qui peut être résumée comme suit :

a) C'était une organisation politique de masse avec une fonction à remplir. Ses membres avaient adhéré sur la base expresse d'une pratique non violente.

b) A cause de cela, il ne pouvait entreprendre une action violente et ne le ferait pas. Cela doit être souligné. On ne peut pas transformer un tel corps politique en une de ces organisations petites et formant bloc que demande le sabotage. Ce ne serait pas non plus politiquement correct, car le résultat en serait que les adhérents cesseraient d'accomplir cette activité essentielle : la propagande politique et l'organisation. Il n'était pas permis non plus de changer la nature entière de l'organisation.

c) D'autre part, vu la situation que j'ai décrite, l'A.N.C. était prêt à abandonner sa politique de non-violence, vieille de cinquante ans, en ceci qu'il ne désapprouverait plus un sabotage proprement contrôlé. Ainsi les membres qui se lanceraient dans une telle activité ne seraient plus l'objet d'une sanction disciplinaire de l'A.N.C.

« Je dis sabotage proprement contrôlé, parce que j'avais fait clairement comprendre que, si j'aidais à fonder l'organisation, je la soumettrais en toute circonstance aux directives politiques de l'A.N.C., et je n'entreprendrais jamais une forme d'activité différente de celles prévues dans l'accord de l'A.N.C. Je vais maintenant dire à la Cour comment cette forme de violence en vint à être déterminée.

« A la suite de cette décision, l'Umkonto fut formé en novembre 1961. Lorsque nous avons pris cette décision, puis formulé nos plans, l'héritage de l'A.N.C. de non-violence et d'harmonie raciale ne nous quittait pas l'esprit. Nous sentions que le pays allait vers la guerre civile où les Noirs et les Blancs se combattraient les uns les autres. Nous considérions la situation avec anxiété. La guerre civile pouvait signifier la fin de ce que l'A.N.C. défendait ; avec la guerre civile, la paix entre les races deviendrait plus difficile que jamais à établir.

Nous avons déjà des exemples dans l'histoire de l'Afrique du Sud des résultats d'une guerre. Il a fallu plus de cinquante ans pour que les cicatrices de la guerre d'Afrique du Sud s'effacent. Combien faudrait-il pour effacer celles d'une guerre civile entre les races qui ne serait pas menée sans de grandes pertes en vies humaines des deux côtés ?

« Le souci d'éviter la guerre civile a dominé notre pensée pendant plusieurs années, mais quand nous avons décidé de faire entrer la violence dans notre politique, nous nous sommes rendu compte que nous aurions peut-être à envisager la perspective d'une telle guerre. Il fallait en tenir compte en formulant nos plans. Il nous fallait un plan souple qui nous permit d'agir selon les besoins du moment ; avant tout, le plan devait en être un qui reconnût la guerre civile comme le dernier recours, et remit à plus tard la décision sur ce problème. Nous ne voulions pas être engagés dans une guerre civile, mais nous voulions être prêts si elle devenait inévitable.

« *Il y a quatre formes de violence possibles. Il y a le sabotage, la guerre de guérilla, le terrorisme et la révolution ouverte. Nous avons choisi d'adopter la première méthode et de l'éprouver à fond avant de prendre aucune autre décision.*

« A la lumière de nos origines politiques, ce choix était logique. Le sabotage n'implique pas de perte de vies et il permet les meilleurs espoirs pour le futur des relations entre les races. L'amertume serait réduite au minimum et, si cette politique portait ses fruits, un gouvernement démocratique pouvait devenir une réalité. C'est ce que nous nous sommes dit à l'époque et ce que nous avons écrit dans notre manifeste :

« Nous de l'Umkonto We Sizwe avons toujours cherché à nous libérer sans bain de sang ni affrontement civil. Nous espérons, même

à cette heure tardive, que nos premières actions rendront chacun conscient de la situation désastreuse où mène la politique nationaliste. Nous espérons ramener le gouvernement et ses partisans au bon sens avant qu'il ne soit trop tard, afin que le gouvernement et sa politique puissent être changés avant qu'on atteigne le moment sans espoir de la guerre civile.»

« Le plan initial fut basé sur une analyse de la situation politique et économique du pays. Nous pensions que l'Afrique du Sud dépendait largement du capital et du commerce étrangers. Nous avions le sentiment qu'une destruction organisée d'usines énergétiques et l'interruption de communications ferroviaires et téléphoniques tendraient à écarter tout capital du pays, à rendre plus difficile le transport des marchandises des régions industrielles aux ports maritimes dans les temps voulus, et constitueraient à long terme un fardeau pour l'économie du pays, obligeant ainsi les électeurs à reconsidérer leur position.

« Les attaques contre les points vitaux de l'économie du pays devaient être liées avec des sabotages de bâtiments gouvernementaux et d'autres symboles de l'apartheid. *Ces attaques seraient une source d'inspiration pour notre peuple, et l'encourageraient à participer à des actions de masse non violentes, telles que des grèves et des protestations.* En plus, elles constitueraient une issue pour les tenants des méthodes violentes et nous permettraient de prouver concrètement à nos partisans que nous avons adopté une ligne plus dure et que nous ripostions à la violence du gouvernement.

« De surcroît, si une action massive était organisée avec succès et suivie de représailles massives, nous pensions que la sympathie pour notre cause se développerait dans d'autres pays, et qu'une pression plus grande serait amenée à peser sur le gouvernement sud-africain.

« Tel était alors le plan. L'Umkonto accomplirait des actes de sabotage, et de strictes instructions furent données aux militants dès le départ, de ne blesser, ni de tuer personne, en aucun cas, lors de la préparation ou de l'exécution des opérations. » (...)

« *Les militants de l'Umkonto n'avaient pas le droit d'être armés dans les opérations.* » (...)

« J'avais déjà commencé à étudier l'art de la guerre et de la révolution, et, comme j'étais à l'étranger, je suivis un cours d'entraînement militaire. S'il devait y avoir guérilla, je voulais être capable de combattre aux côtés de mon peuple et partager les hasards de la guerre avec lui.»

● ● ●

Jetons maintenant un regard en arrière. Au départ, nous nous trouvions devant la première expérience consciente de non-violence, la première campagne de Gandhi. A la suite de cela une longue période de quelque quarante ans que les détracteurs de la non-violence veulent considérer comme réellement non violente parce que le souci du respect de la légalité a été le caractère dominant. Il est important de dénoncer cette erreur d'appréciation du phénomène. Nous avons été habitués de notre côté à cette opposition restreinte pendant la guerre d'Algérie lorsqu'on se contentait de signer des pétitions, lorsqu'on se limitait à des oppositions et à des condamnations verbales et écrites. La troisième période, que nous pouvons considérer comme non violente classique, débute avec la Campagne de défi accompagnée du boycottage. Nous déterminons maintenant une quatrième période qui est le sabotage que Mandela se garde bien de confondre avec le terrorisme. En fonction de nos conceptions de la non-violence, qui distinguent différents degrés dans la destruction, nous pouvons estimer que le souci du respect de la vie démontré dans la pratique du sabotage selon Mandela peut faire accepter cette forme de sabotage par un certain nombre d'entre nous. Il semble évident que le stade suivant, autrement dit la guérilla, sera la limite que nous nous donnerons. Encore que, dans une situation où aucune possibilité non violente ne se présenterait, il est possible, de Ligt l'avait déjà exprimé avant nous, de collaborer avec les révolutionnaires partisans de l'action violente traditionnelle sous des formes qu'il reste à chacun de déterminer.

Nous avons cru utile d'examiner ce que représente le sabotage afin d'éclairer notre position à ce sujet, puis d'essayer de le définir soucieux que nous sommes de ne pas rester des puristes sans prise sur la réalité. Nous sommes conscients qu'il n'existe pas deux catégories hermétiques l'une à l'autre, d'un côté les violents de l'autre les non-violents. La réalité ne présente jamais de tels absolus. Il est facile de donner une image caricaturale du violent et du non-violent, la réalité est tout autre, et si à priori on se classe dans l'une ou l'autre tendance, en fait les situations nous amènent à des positions plus nuancées que nous voudrions dépourvues de tout sectarisme.

SABOTAGE

Le sabotage n'était encore au siècle dernier qu'un terme argotique, signifiant non l'acte de fabriquer des sabots, mais celui, imagé et expressif, de travail exécuté « comme à coups de sabots », de travail grossièrement bâclé.

C'est au congrès de la C.G.T., tenu à Toulouse en 1897, qu'il reçut le baptême du feu comme procédé méthodique de lutte ouvrière. La résolution présentée par Delessalle au sujet du boycottage et du sabotage fut adoptée à l'unanimité. Elle stipulait : « Chaque fois que s'élèvera un conflit, que celui-ci soit dû aux exigences patronales ou à l'initiative ouvrière et, au cas où la grève semblerait ne pouvoir donner les résultats escomptés, que les travailleurs appliquent le boycottage ou le sabotage ou les deux simultanément. »

Dès lors, anarchistes et syndicalistes révolutionnaires le préconisèrent sans relâche tandis que les socialistes dans leur majorité, non seulement ne le recommandèrent jamais, mais le réprouvèrent hautement dans la lutte ouvrière, le jugeant préjudiciable à la valeur technique et à la qualité de l'ouvrier, qu'il était censé diminuer vis-à-vis de lui-même ; le considérant au plus haut point destructeur, puisque réduisant le patrimoine dont le monde du travail devait un jour devenir héritier.

Cette thèse fut à l'époque durement combattue par les partisans du sabotage, qui considéraient en effet et, semble-t-il, à juste raison, que si effectivement le sabotage pouvait parfois amener des destructions sérieuses, dans sa forme la plus épurée, il n'était par contre qu'un ralentissement de production, une « grève en travaillant », « une grève sur le tas » ; et que si, en d'autres cas, il consistait en travail bâclé ou mal fait, il pouvait aussi prendre une forme positive : la « grève du zèle » ou la « grève perlée », celle-ci consistant à fignoler le travail, à le « perler », au point que le patron y perde des bénéfices certains. Ce procédé, négligé par les détracteurs du sabotage, permettait pourtant dans tous les cas de sauvegarder les qualités morales et techniques de l'ouvrier, mises en cause par

les socialistes. On aurait cependant tort de croire que la classe ouvrière aurait attendu la consécration par un congrès corporatif pour pratiquer le sabotage. Il en est de lui comme de toutes les formes de révolte, il est vieux comme l'exploitation humaine.

A propos des émeutes de Lyon, en 1831, Balzac écrivait dans **La Maison Nucingen** : « Le canut, probe jusque-là, rendant en étoffe la soie qu'on lui pesait en bottes, a mis la probité à la porte en songeant que les négociations le victimaient, et il a mis de l'huile à ses doigts : il a rendu poids pour poids, mais il a rendu la soie représentée par l'huile et le commerce des soies a été infesté d'étoffes graissées. »

Le sabotage est également pratiqué depuis longtemps outre-Manche, sous le nom de *Ca' Canny* ou *Go' Canny*, mot de patois écossais signifiant à peu près : ne vous foulez pas.

A Glasgow, en 1889, une grève de dockers éclata pour une augmentation de salaires refusée. Les employeurs embauchèrent des ouvriers agricoles pour remplacer les grévistes et ceux-ci durent s'avouer vaincus. Au moment de reprendre le travail, leur secrétaire syndical les rassembla et leur dit : « Les employeurs ont dit et répété qu'ils étaient enchantés des services des ouvriers agricoles qui nous ont remplacés pendant la grève. Nous les avons vus ; nous avons vu qu'ils ne savaient même pas marcher sur un navire, qu'ils laissaient choir la moitié de la marchandise, bref que deux d'entre eux ne faisaient pas la besogne d'un de nous. Cependant les employeurs se déclarent enchantés de leurs services ; il n'y a donc qu'à leur en fournir du pareil et à pratiquer le *ca'canny*. »

La consigne fut appliquée pendant quelques jours, puis les employeurs convoquèrent le secrétaire syndical et lui firent demander aux dockers de travailler comme avant, moyennant quoi ils accordaient les dix centimes d'augmentation réclamés.

Le *go'canny* consiste en quelque sorte à mettre en pratique la vieille formule ouvrière : « A mauvaise paie, mauvais travail. »

En 1881, déjà, le sabotage fut pratiqué méthodiquement par les télégraphistes du bureau central de Paris. Ceux-ci réclamaient une augmentation du taux de leurs heures supplémentaires, aucune suite n'étant donnée à leur revendication, ils décidèrent d'agir et un beau matin Paris tout entier se réveilla privé de télégraphe et isolé (le téléphone n'était pas encore installé). Pendant quatre

ou cinq jours, techniciens et ingénieurs s'évertuèrent à déceler la « panne » provoquant l'arrêt des appareils, mais vainement. Le cinquième jour, les revendications étaient satisfaites et le télégraphe remis, discrètement mais immédiatement, en ordre de marche. Le motif et les auteurs de la « panne » ne furent jamais connus ni même soupçonnés.

Au congrès des cuisiniers, en 1898, un délégué se tailla un beau succès en narrant avec humour le drolatique cas de sabotage suivant : Les cuisiniers d'un grand établissement parisien ayant à se plaindre de leur patron restèrent à leurs postes toute une matinée fourneaux allumés, mais au moment où les clients affluèrent il n'y avait dans les marmites que des briques cuisant à grande eau... en compagnie de la pendule du restaurant.

En 1910, Emile Pouget, un des promoteurs du sabotage ouvrier, écrivait : « L'exploiteur choisit habituellement, pour augmenter la servitude ouvrière, le moment où il est le plus difficile de résister par la grève, seul moyen employé jusqu'alors ; avec le sabotage il en est tout autrement, les travailleurs peuvent désormais résister sans perte de salaire et sans crainte, ils ont en main un moyen infaillible d'affirmer leur virilité. » Et il ajoute : « Le sabotage est dans la guerre sociale ce que sont les guérillas dans les guerres nationales. Il découle des mêmes sentiments, répond aux mêmes nécessités et a sur la mentalité ouvrière d'identiques conséquences. On sait combien les guérillas développent le courage individuel et l'esprit de décision ; autant peut s'en dire du sabotage : il tient en haleine celui qui le pratique et a l'heureux résultat de développer l'esprit d'initiative, d'habituer à agir soi-même, de surexciter la combativité. »

Le ralentissement instinctif du travail est la forme primaire du sabotage, ainsi à Beaford aux Etats-Unis, en 1908, une centaine d'ouvriers furent avisés qu'une réduction de salaire leur serait imposée. Sans mot dire, ils se rendirent à une usine voisine et firent rogner leurs pelles d'une certaine longueur. Après quoi ils revinrent au chantier et répondirent au patron qui s'étonnait : « A petite paie, petite pelle. »

Cette forme de sabotage n'est bien sûr praticable que par des ouvriers travaillant à l'heure ou à la journée, mais le sabotage peut aussi être pratiqué avec succès par les travailleurs aux pièces.

Ici la ligne de conduite diffère : restreindre la production serait

restreindre le salaire, il faut appliquer le sabotage à la qualité au lieu de la quantité. Le travailleur atteindra alors le patron dans sa clientèle et par là même dans ses bénéfices.

En 1900, le bulletin de la Bourse du travail de Montpellier proposait à ses lecteurs : « Si vous êtes mécanicien il vous est très facile avec une poudre quelconque, ou même avec du sable, d'entraver votre machine, d'occasionner une perte de temps et une réparation coûteuse à votre exploitateur. Si vous êtes ébéniste, quoi de plus facile que de détériorer un meuble sans que le patron s'en aperçoive et de lui faire perdre ainsi des clients ? Un tailleur peut aisément abîmer un habit ou une pièce d'étoffe ; un marchand de nouveautés avec quelques taches adroitement posées sur un tissu le fait vendre à vil prix ; un garçon épicier, avec un mauvais emballage, fait casser la marchandise ; c'est là faute à n'importe qui et le patron perd le client. »

Ainsi donc les procédés de sabotage sont variables à l'infini, il est une qualité qui est par contre exigée des militants qui l'emploient : c'est que leur mise en pratique n'ait pas de répercussions fâcheuses et directes sur le client, sur le consommateur. Le sabotage doit s'attaquer au patron, soit par le ralentissement du travail, soit en rendant les produits visés invendables, soit encore en immobilisant les instruments de production. Le consommateur ne doit en aucun cas souffrir de cette guerre faite à l'exploiteur.

La pratique du sabotage peut encore dans d'autres circonstances prendre des allures différentes : le procédé dit « de bouche ouverte » entre autres. C'est à lui que recourent les ouvriers du bâtiment qui dévoilent à l'architecte, ou au propriétaire qui fait bâtir, les mal-façons de l'immeuble qu'ils viennent de terminer, mal-façons ou malversations ordonnées par les entrepreneurs et à leur profit : murs manquant d'épaisseur, emploi de matériaux de mauvaise qualité, couches de peintures escamotées, etc.

Le sabotage envisagé sous ces différentes formes permet la protestation ouvrière sans abandon du travail, donc sans perte de salaire. Il peut aussi s'étendre beaucoup plus loin et Bousquet, secrétaire du syndicat des boulangers, déclarait en 1905 : « Nous pouvons constater que le simple arrêt de travail n'est pas suffisant. Il serait nécessaire et même indispensable que l'outillage, c'est-à-dire le moyen de production, soit réduit à la grève, autrement dit, rendu improductif par non-fonctionnement, car quand les rénégats vont travailler, ils trouvent les machines, les outils en bon état, et ce

par la suprême faute des grévistes qui, ayant laissé en bonne santé ces moyens de production, ont laissé derrière eux la cause de leur échec revendicatif. Le premier devoir avant la grève est donc de réduire à l'impuissance les instruments de travail. C'est l'a b c de la lutte ouvrière. A ce moment, la partie devient enfin égale entre le patron et l'ouvrier, car alors la cessation du travail est réelle. Elle produit le but recherché : l'arrêt de la vie dans le clan bourgeois. »

Peu de temps après, Renaud, employé des chemins de fer de l'Ouest-État, ajoutait : « Pour être certain du succès, au cas où la majorité des employés ne cesseraient pas tout de suite le travail, il est indispensable qu'une besogne dont il est inutile de donner ici une définition soit faite au même instant dans tous les centres importants, au moment de la déclaration de grève. Pour cela, il faudrait que des camarades résolus, décidés et connaissant au mieux les rouages des services, sachent trouver les points sensibles et frappent à coups sûrs sans faire de destructions imbéciles. »

Après ces déclarations, nous pouvons conclure qu'il en est du sabotage sous ses diverses formes, comme de tous les autres procédés ou tactiques de lutte : la justification de leur emploi découle de leurs buts poursuivis. C'est à cette préoccupation qu'il y a quelques dizaines d'années les employés de la compagnie des tramways de Lyon obéissaient, qui, pour rendre la circulation impossible aux tramways conduits par des renégats, coulaient du ciment dans les aiguillages des rails. C'est aux mêmes besoins que répondirent les employés des chemins de fer du Médoc, en 1908, qui, avant de suspendre le travail, eurent soin de couper les lignes téléphoniques reliant les gares, dévissèrent les organes de prise d'eau des locomotives et les cachèrent pendant toute la durée de la grève.

A chaque cas précis s'adapte une manière originale de lutte.

A Philadelphie, dans une grande maison de fourrure, avant de quitter le travail, chaque coupeur modifie ses patrons de coupe. Les renégats embauchés se mirent au travail avec les patrons « sabotés » et au moment de l'assemblage ce fut le plus grandiose des gâchis. Le patron, après une perte énorme de dollars, fut dans l'obligation de réembaucher les grévistes. Chacun reprit alors son poste après avoir reçu satisfaction et, réajustant ses patrons de coupe, se remit à l'ouvrage.

Outre les procédés indiqués ci-dessus, il en est un qui se développa

énormément vers 1910, après les grandes grèves des postiers : le sabotage répressif. A la suite de la deuxième grève des postiers, des groupes révolutionnaires décidèrent de saboter les lignes téléphoniques pour protester contre les licenciements de plusieurs centaines de grévistes, annonçant leur intention de ne cesser leur guérilla qu'après réintégration des révoqués. Pour ce faire, un comité clandestin expédia à des camarades sûrs, et dans tous les secteurs, une circulaire anonyme leur donnant toutes indications techniques. L'hécatombe fut considérable sur tous les points du territoire, et le groupe de Joinville à lui seul ne coupa pas moins de 795 lignes entre le 8 et le 28 juillet 1910. Aucun des auteurs de ces actes ne fut découvert par les autorités et un accord intervint bientôt avec les compagnies de téléphone.

Une autre forme de sabotage peut aussi être utilisée ; elle est surtout usitée dans les pays germaniques et en Italie. C'est l'obstructionnisme ou grève du zèle. Employée dans les chemins de fer de ces pays, elle donna à maintes reprises satisfaction à ses utilisateurs. Quelques autres corporations l'employèrent également avec succès en Autriche : les employés des postes et les typographes notamment.

Ces dernières années, de nombreuses grèves du zèle ont également perturbé les postes douaniers français et chaque fois satisfaction, au moins partielle, a été accordée.

Il paraît, à la lecture de ces lignes, que le sabotage s'est avéré fort rentable dans le passé sur le plan ouvrier et syndical. Peut-il en être de même dans d'autres domaines, est-il possible d'en tenter l'expérimentation ?

Barthélemy de Ligt, anarchiste et pacifiste hollandais, auteur dans les années 30 d'un plan de mobilisation contre la guerre, l'envisageait dans celui-ci comme une des formes essentielles du combat contre la guerre. « Tant sur le plan individuel que collectif, il suffit d'une poignée de militants convaincus pour réaliser un énorme travail. Il faut rendre inutilisables, en cas de mobilisation et de guerre, les ponts, les routes, les rails, etc., et détruire, partout où cela est possible de le faire sans attenter à la vie humaine, les armes, les munitions et tout matériel de guerre entreposés. Pratiquer partout l'opposition technique (autre appellation du sabotage proposée par B. de Ligt) en préférant toutefois, dans les cas où cela se peut, la reconversion en moyens de paix des moyens de guerre visés. »

Pendant la dernière guerre mondiale, les appels quotidiens de la radio gaulliste poussaient au sabotage et tous les organismes de résistance l'employèrent alors, plus ou moins heureusement. Les résultats furent néanmoins souvent probants et avancèrent singulièrement la fin des hostilités.

Ce sera désormais à nous, dans les études qui suivront, de découvrir les possibilités que peuvent, sur le plan de notre combat anarchiste et non violent, nous fournir ce moyen adéquat pour des minorités décidées, actives et conscientes.

Lucien GRELAUD



bibliographie

concernant « Boycottage » et « Sabotage »

Livres et brochures :

- | | |
|------------------------|---|
| C.G.T. : | Boycottage et sabotage, Paris 1897 |
| E. Pouget : | Le sabotage, Paris 1910 |
| M. Leroy : | La coutume ouvrière, Paris 1913 |
| Compère-Morel : | Grand dictionnaire socialiste, Paris 1924 |
| B. de Ligt : | La Paix créatrice, Paris 1934 |
| » » | Plan de mobilisation, Bruxelles 1934 |
| » » | Pour vaincre sans violence, Paris 1935 |

et Article de :

- | | |
|-------------------------|---|
| Claude Bourdét : | Boycotterons-nous les produits américains ? (« Alerte Atomique », n° 11, déc. 1966) |
|-------------------------|---|

CORRESPONDANTS LOCAUX

.....
MARSEILLE : Denis Durand.
Vieille Bourse du Travail, salle n° 3 B, 13, rue de
l'Académie (1^{er}).

PARIS : André Bernard.
52 bis, rue Victor-Hugo, 93 - Pantin.

ROANNE : Lucien Grelaud.
H.L.M., appartement 27, résidence Albert-Thomas.

ROUEN : André Chatroussat.
18, rue Henri-Barbusse, Grand-Quevilly.

TOULON : Marcel Viaud.
Chemin de la Courtine, Ollioules.

VERNEUIL : Michel Bouquet.
F1 bis - n° 24 Poëlay (Eure).

BRUXELLES : Hem Day.
Boîte postale 4, Bruxelles 29.

LAUSANNE : Marianne Enckell.
24, avenue de Beaumont, 1012 Lausanne.

.....
BOITE AUX LETTRES : Lucien GRELAUD.
H.L.M., Appartement 27, résidence Albert-Thomas.
42 - ROANNE

.....
Cahiers d'études trimestriels
Directeur de la publication : Michel Tepernowski
PRIX DU NUMERO : 2 F.
ABONNEMENT DE QUATRE NUMEROS : 8 F.
C.C.P. : Marcel Viaud, 2.298-84, Marseille.